



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV

Question écrite n° 69879

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la suppression de certaines lignes de TGV ou la diminution du nombre de desserte dès la fin de l'année, notamment la ligne Paris-Arras. Cette annonce faite par le journal les Échos inquiète vivement les habitants et les élus du département du Pas-de-Calais. En effet, cette stratégie de renoncement au service public ne fera qu'enclaver les habitants du Pas-de-Calais et sera néfaste au développement économique de ses territoires. De plus, avec le TGV le temps de trajet entre Paris et Arras est désormais de 50 minutes, d'ailleurs de nombreux usagers de cette lignes effectuent des allers-retours dans la journée pour aller travailler. Cette annonce risque donc de condamner un territoire de province. Les habitants du Pas-de-Calais n'ont pas à subir la stratégie de la SNCF consistant à abandonner ses missions de service public au profit d'activités commerciales. Aussi elle lui demande de bien vouloir renoncer à cette logique de démantèlement du service public.

Texte de la réponse

La SNCF a la possibilité d'adapter annuellement son offre aux taux de fréquentation de ses lignes TGV. Il s'agit d'ajustements à la marge qui ont des conséquences limitées sur les grilles horaires et qui visent à améliorer la qualité du service aux usagers. L'offre totale, qui était de 800 TGV par jour en 2009, augmentera de 1 % en 2010. S'agissant de la ligne TGV Paris-Arras qui permet la desserte de nombreuses agglomérations de la région Nord-Pas-de-Calais, la SNCF veille à y maintenir une offre accessible au plus grand nombre d'usagers. L'existence d'un plan de refonte de cette desserte a été démentie par la direction de l'entreprise, et le Gouvernement a pu rappeler que cette dernière ne pouvait s'affranchir de sa mission générale de service public.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69879

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 786

Réponse publiée le : 16 mars 2010, page 3159